

# “Mobi-Cité Seniors” permet aux personnes âgées de se déplacer

Le service “Mobi-Cité Seniors” accompagne les Brondillants de plus de 70 ans dans leurs déplacements de proximité. On peut aller chez le coiffeur, dans les hôpitaux, chez le médecin, visiter un ami, ou aller faire ses courses, dans un rayon de 5 km autour de Bron.

Inauguré en 2012, ce service proposé par la régie de quartier Réussir l'Insertion à Bron (RIB) permet de « créer du lien social et rompre l'isolement, et soulager aussi la famille qui peut ne pas être sur Bron ». « Ce n'est pas un service de taxi, ni de livraison de courses. Il s'agit d'un soutien et d'un accompagnement. On part avec la personne de son domicile, on l'attend, et on la ramène. Nous sommes des médiateurs. On est là pour accompagner les gens de bout en bout », a expliqué Christelle Chiarella, médiatrice sociale chargée de Mobi-Cité Seniors.

Les intéressés apprécient, à l'exemple de Madame Berlioz, qui fait régulièrement appel à ce service



**“Mobi-Cité seniors” propose aux Brondillants de plus de 70 ans un « accompagnement de bout en bout » dans leur déplacement local.** Photo Progrès/Julie NWOSU

depuis plus de six ans. « J'ai bientôt 94 ans. C'est un service qui nous aide beaucoup. C'est agréable. Ils sont très gentils. En plus, chacun paie selon ses moyens. C'est intéressant », affirme-t-elle.

Le contexte actuel, selon la régie de quartier, a eu un impact « qui

n'est pas négligeable » sur le fonctionnement du service. Les médiateurs expliquent : « Le transport collectif (qui permettait de créer du lien avec d'autres seniors, faire des activités en groupe dans les centres sociaux...) a dû être suspendu. Le service est aujourd'hui restreint au déplacement individuel, dans le respect du protocole sanitaire, sachant qu'il s'agit surtout d'un public fragile. Certains ont préféré ne plus sortir. Malgré cela, il reste beaucoup d'adhérents réguliers. On est sollicité tous les jours. On ne ferme pas, même pendant les vacances ».

Pour en bénéficier, il faut adhérer à l'association (3 €/an). Ensuite, pour chaque trajet, on paie un tarif variant de 1,50 € à 8€/heure, en fonction de ses revenus.

**De notre correspondante  
Julie NWOSU**

Pour plus de renseignements : Régie de quartier RIB, 102 avenue Saint-Exupéry. Tél. : 04 78 24 88 73.